

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2001



Steve Bernard
COMPTABLE AGRÉÉ



Steve Bernard

COMPTABLE AGRÉÉ

5 RUE COMEAU, BUREAU 7
GRANBY, QUÉBEC J2H 1K7
TÉLÉPHONE: (450) 776-7550
TÉLÉCOPIEUR: (450) 776-7696

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Agent Principal du :

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

J'ai vérifié le bilan du **PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY** au 31 décembre 2001 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice initial du 6 novembre 2000 au 31 décembre 2001. En qualité d'agent principal du parti, c'est à vous qu'incombe la responsabilité de l'information financière contenue dans ces états financiers. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agent principal du parti, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire une fraction importante de ses produits de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif ou de l'actif net.

A mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du **PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY** au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice initial du 6 novembre 2000 au 31 décembre 2001 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

STEVE BERNARD
Comptable Agréé

Granby, le 28 juin 2002

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2001

État des résultats et des actifs non affectés	1
Bilan	2
Notes complémentaires	3



Steve Bernard
COMPTABLE AGRÉÉ

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY
RÉSULTATS ET ACTIFS NETS NON AFFECTÉS
de l'exercice initial du 6 novembre 2000 au 31 décembre 2001

1

PRODUITS

Contributions de plus de 200 \$	31 509 \$
Contributions de 200 \$ ou moins	1 878
Contributions non monétaires	352
Adhésions de membres	2 646
Transferts reçus des agents officiels de candidats	1 756
Intérêts	2
	<hr/>
	38 143
	<hr/>

CHARGES

Activités à caractère politique	4 707
Bourses d'études	5 989
Loyer de bureau	200
Énergie	1 118
Fournitures de bureau	996
Frais d'imprimerie	1 188
Permanence	760
Télécommunications	2 194
Frais de vérification	2 760
Publicité, promotion et dons	4 377
Frais de représentation	228
Frais de déplacement	780
Transferts faits aux agents officiels de candidats	1 347
Frais bancaires	253
Frais divers	808
Redevances	60
Dépenses d'élection	9 724
	<hr/>
	37 489
	<hr/>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

654

Actifs nets non affectés au début

0

ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN

654 \$



Steye Bernard
COMPTABLE AGRÉÉ

PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY
BILAN
au 31 décembre 2001

2

ACTIF À COURT TERME

Encaisse
Débiteurs
Dépôts de cautionnement de candidats
Charges payées d'avance

<u>31 décembre</u> <u>2001</u>	<u>6 novembre</u> <u>2000</u>
2 794 \$	4 052 \$
0	133
0	6 000
0	555
<hr/>	<hr/>
2 794 \$	10 740 \$
<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs et charges courues
Contributions reportés
Adhésions de membres reportées

2 140 \$	0 \$
0	10 000
0	740
<hr/>	<hr/>
2 140	10 740
<hr/>	<hr/>
654	0
<hr/>	<hr/>
2 794 \$	10 740 \$
<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

APPROUVÉ PAR



, Agent principal



Steve Bernard
COMPTABLE AGRÉÉ

1. ENREGISTREMENT ET OBJET DU PARTI

Le parti a obtenu le statut de parti politique enregistré le 6 novembre 2000 et a comme objet d'obtenir la légalisation de la marijuana.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Constatation des produits

Les contributions sont considérées comme ayant été reçues au cours de l'année pour laquelle un reçu a été émis. Les autres produits sont considérés sur une base d'exercice.

Charges payées d'avance

Les frais engagés au cours de la période comprise entre la date de création du parti et la date d'enregistrement du parti ont été présentés comme charges payées d'avance.

Produits reportés

Les contributions et les adhésions de membres perçues au cours de la période comprise entre la date de création du parti et la date d'enregistrement du parti ont été présentées comme produits reportés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles sont des ressources humaines qui aident le parti à assurer le prestation de ses services. Étant donné qu'il est difficile de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers

3. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.



Steve Bernard
COMPTABLE AGRÉÉ



Steve Bernard

COMPTABLE AGRÉÉ

5 RUE COMEAU, BUREAU 7
GRANBY, QUÉBEC J2H 1K7
TÉLÉPHONE: (450) 776-7550
TÉLÉCOPIEUR: (450) 776-7696

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

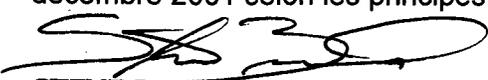
À la Direction du Financement des Élections
ÉLECTIONS CANADA

J'ai vérifié le rapport financier du **PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY**, exigé en vertu de l'article 424 de la Loi électorale du Canada, pour l'exercice initial du 6 novembre 2000 au 31 décembre 2001. La responsabilité de l'information financière contenue dans ce rapport financier incombe à l'agent principal du parti. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et était destinée à me permettre d'exprimer une opinion conformément au paragraphe 426(1) de la Loi électorale du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agent principal du parti, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire une fraction importante de ses produits de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif ou de l'actif net.

A mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ce rapport financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du **PARTI MARIJUANA / MARIJUANA PARTY** au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice initial du 6 novembre 2000 au 31 décembre 2001 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


STEVE BERNARD
Comptable Agréé

Granby, le 28 juin 2002